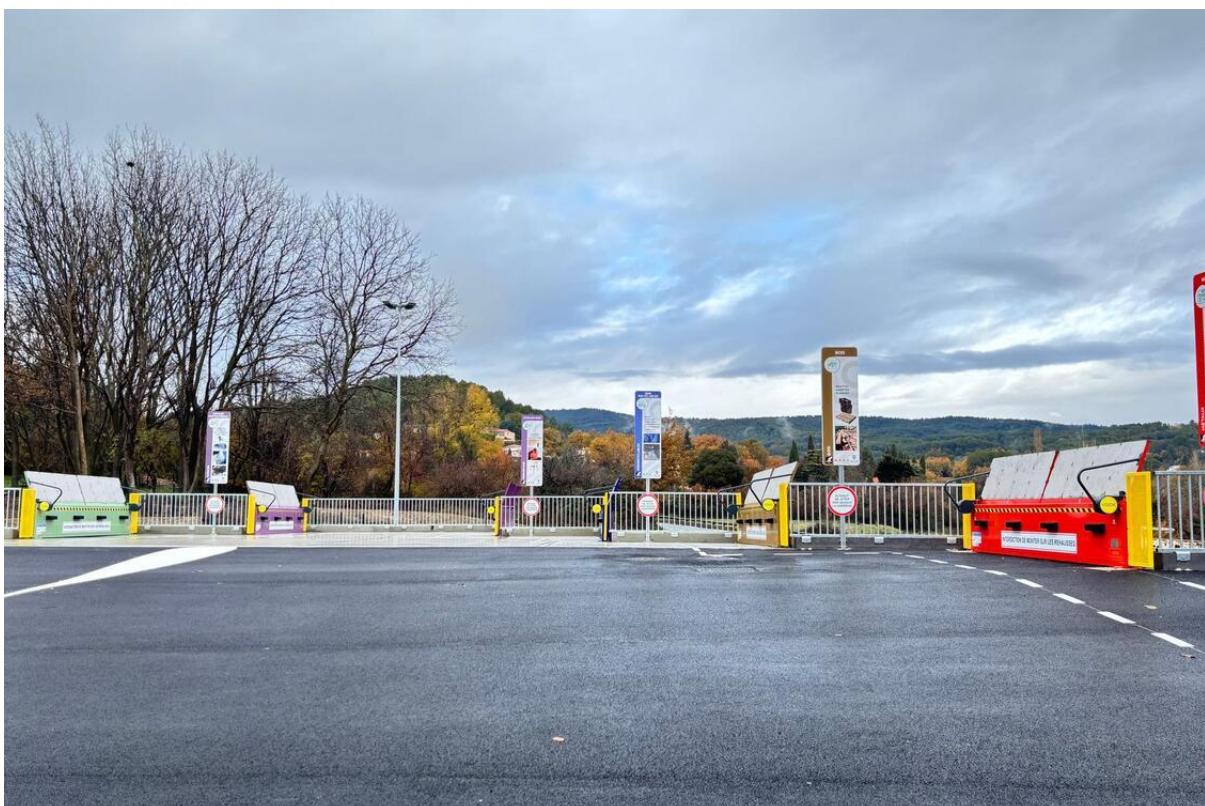


A Flayosc, la déchèterie fait peau neuve après huit mois de travaux

Fermée depuis avril pour un vaste chantier de modernisation, la déchèterie rouvre ses portes ce matin. Entièrement repensé, le site offre désormais un tri élargi et un accueil plus confortable pour les usagers.



Après huit mois de fermeture et un chantier particulièrement attendu par les usagers, la déchèterie de Flayosc rouvre enfin ses portes ce vendredi 5 décembre, dès 8 h 30. Installé avenue François-Dol, le site avait fermé le 7 avril pour permettre une modernisation complète devenue nécessaire face à l'augmentation du nombre de dépôts et à l'évolution des besoins du territoire.

Sophie Dufour, vice-présidente déléguée à la gestion et valorisation des déchets : « *Chaque année le nombre de flux augmente, il a fallu mettre la déchèterie aux normes. Et aussi par rapport au personnel, il faut qu'il travaille dans les meilleures conditions.* » Cette réouverture marque l'aboutissement d'un projet porté par Dracénie Provence Verdon agglomération (DPVa), qui engage depuis plusieurs années un vaste programme de rénovation de ses déchèteries afin d'offrir un meilleur service et de renforcer la sécurité.

Un site repensé pour améliorer l'accueil et la sécurité

Les travaux ont consisté à revoir en profondeur l'organisation des espaces, la circulation des véhicules, l'accessibilité des quais et la configuration des zones de dépôt. Objectif : fluidifier les manœuvres, éviter les croisements dangereux et offrir un cadre de travail plus sûr pour les agents. Les usagers devraient ainsi bénéficier d'un parcours plus lisible, avec une entrée et une sortie distinctes, des plateformes mieux identifiées et un accompagnement plus efficace des flux.

Ce chantier d'un montant total de 1 217 546 euros HT a été financé à 50 % par la Région Sud via le dispositif Nos Territoires d'abord (608 273 euros), à 30 % par l'État dans le cadre de la DETR 2025 (364 936 euros) et à 20 % par DPVa. Un investissement conséquent, mais jugé indispensable pour adapter la déchèterie aux exigences actuelles en matière de tri, de recyclage et de sécurité.

Un tri élargi : de trois à dix-huit catégories de déchets

La transformation la plus visible concerne l'élargissement des flux acceptés. Là où la déchèterie ne proposait auparavant que trois filières principales, elle en compte désormais dix-huit, permettant une valorisation bien plus fine des matériaux. Bois, cartons, déchets verts, métaux, plâtre, gravats, mobilier, équipements électriques et électroniques, piles, ampoules, articles de sport, jouets, déchets dangereux... La quasi-totalité des déchets produits par les ménages trouve désormais un point de dépôt adapté.

Cet élargissement est rendu nécessaire à cause de l'affinage des conditions de tri. Ce que souligne Jérôme Brelurut, directeur prévention et valorisation des déchets de l'Agglomération : « *Par exemple, sur un an les équipements de loisirs en plein air, les outils de bricolage, les outils du peintre doivent être séparés. Ce sont des flux qui auraient pu aller au même endroit, maintenant ils doivent être dissociés. L'objectif c'est de mieux valoriser, nos déchèteries.* »

Certains flux restent néanmoins interdits pour des raisons de sécurité ou de filières inexistantes localement : amiante, bouteilles de gaz, extincteurs, laine de verre ou de roche, ainsi que les menuiseries de type fenêtres. Pour les déchets du BTP non pris en charge, les usagers sont invités à consulter la carte des points de collecte sur oca-batiment.org.

Professionnels : accès au réseau facilité

Les professionnels du territoire disposent désormais d'un accès harmonisé à toutes les déchèteries de DPVa. Il leur suffit de créer, via le site de l'agglomération, un QR code personnel associé à un code Pin à quatre chiffres. Ce dispositif doit permettre un passage simplifié, notamment en dehors des heures d'affluence.